Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Willy Borsus, Vice-Président et Ministre de l'Economie,
du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation,
du Numérique, de l'Aménagement du territoire,
de l'Agriculture, de l'IFAPME
et des Centres de compétences, concernant
Le nombre d'exploitations agricoles en Wallonie
Chiffres 2020

Monsieur le Ministre,

Je ne vous apprends rien en disant que l'agriculture wallonne est en difficulté. Depuis plusieurs années, nous observons un phénomène conséquent d'arrêt des activités. Concrètement et pour chiffrer mes propos, la Wallonie comptabilisait un peu plus de 37.000 exploitations agricoles dans les années 80. En 2019, il n'en restait que 12.747.

Monsieur le Ministre, pouvez-vous me communiquer les chiffres pour 2020? Combien restaitt-il d'exploitations agricoles en Wallonie et quel pourcentage cela représente-t-il au niveau belge? Quelle est la superficie moyenne des exploitations? Constatez-vous un lien de corrélation entre la disparition des fermes et l'augmentation de la superficie moyenne?

Je vous remercie.



Réponse du Ministre Borsus:

[Mai 2021]

Depuis 2015, le nombre d'exploitations se stabilise. Ce phénomène semble se confirmer en 2020 comme l'indiquent les premières estimations de la Direction Générale Statistiques du SPF Economie (Statbel), basées sur le lieu du siège social. Elles montrent clairement une évolution stable en 2020 que ce soit pour le nombre d'exploitations (12.809) ou pour la superficie moyenne (58 ha/exploitation).

Selon les informations récoltées auprès mon Administration, pour l'année 2019, le nombre total d'exploitations agricoles et horticoles en Wallonie s'élève à 12 733. Elles représentent 35 % des exploitations belges alors qu'elles occupent 55 % de la superficie agricole utilisée (SAU). En moyenne, ces exploitations disposent de 57,6 ha de SAU soit trois fois plus qu'en 1980.

Lorsqu'une exploitation cesse ses activités et qu'elle n'a pas de repreneur, une des options rencontrées consiste comme le sait l'honorable membre, à une reprise des terres par les fermes aux alentours conduisant à un agrandissement de leur exploitation. Il y a donc un lien entre la disparition des fermes et l'augmentation de la superficie moyenne. Cela s'observe par l'apparition de fermes de plus grandes dimensions (>100 ha). En 2019, elles représentent 16 % de l'effectif et gèrent ensemble 42 % de la SAU wallonne. Ce type d'exploitation était pratiquement absent du paysage wallon en 1980.

On constate également un vieillissement de la population active agricole et des difficultés de reprise des exploitations. En 2019, seuls 21 % des exploitants de plus de 50 ans déclarent avoir un successeur présumé. Cependant, certaines disparités peuvent être observées selon les orientations technico-économiques. De fait, 67 % des agriculteurs de plus de 50 ans spécialisés en grandes cultures déclarent avoir un repreneur. Ce pourcentage passe à 21 % pour les exploitations spécialisées en bovins laitiers et à 13 % pour celles spécialisées en élevage de bovins viandeux.

Durant la dernière décennie où le taux de remplacement agricole a été calculé, il était en moyenne de 0,35, c'est-à-dire que seulement une ferme sur trois a été « remplacée ».

